

L'enjeu : la pauvreté, obstacle à l'égalité

Le budget fédéral 2007 ne prévoit rien ou presque rien pour aider à abolir la pauvreté. L'absence de mesures de soutien du revenu pour les familles pauvres y est flagrante. Il ne prévoit aucun investissement important dans l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, un facteur essentiel pour réduire le taux de pauvreté infantile au Canada. Il n'y est pas non plus question de stratégie nationale de logement, même si on compte au pays 1,5 million de ménages qui ont besoin d'une aide au logement et que des personnes figurent depuis plus de 12 ans sur une liste d'attente pour un logement social dans de nombreuses villes.

La réduction du financement des programmes sociaux par le gouvernement Harper porte atteinte aux personnes les plus vulnérables de notre pays. L'élimination du Programme de contestation judiciaire prive les femmes pauvres et marginalisées d'un recours judiciaire. Les compressions imposées à Condition féminine Canada feront reculer l'équité et les droits de la femme. La réduction du financement des programmes d'alphabétisation entravera les efforts pour améliorer les compétences et intégrer les jeunes et les immigrants à la population active.

L'élimination de services publics, l'érosion de la protection sociale et le fait de compter principalement sur la croissance économique pour assurer l'inclusion sociale se traduisent par des inégalités sociales et économiques persistantes rattachées à la race, à l'origine ethnique et au sexe.



Pourquoi est-ce un enjeu?

Partout, les disparités sociales et l'exclusion sociale s'accroissent. Malgré une croissance continue, l'augmentation du taux d'emploi et une forte création d'emploi, près d'un enfant sur six vit dans la pauvreté au Canada. On prévoit que le taux de pauvreté infantile, qui est de 17,7 %, continuera d'augmenter.

La pauvreté infantile chez les Autochtones, les mères monoparentales, les nouveaux immigrants et les minorités visibles est plus du double de la moyenne pour tous les enfants. Chez les enfants ayant un handicap, 27,7 % vivent dans la pauvreté.

Dans les collectivités des Premières nations, 25 % des enfants vivent dans la pauvreté, et ce taux atteint 40 % hors réserve. Les enfants autochtones connaissent des conditions de vie terribles et sont plus susceptibles d'avoir des problèmes de santé. Un enfant autochtone sur huit a un handicap, soit le double du taux de tous les enfants du Canada.

La pauvreté et l'exclusion frappent durement les nouveaux immigrants en raison de la précarité du marché du travail. Ces personnes occupent surtout des emplois mal payés et offrant peu d'avantages sociaux. Même s'ils ont plus de titres de compétences que tous ceux qui les ont précédés, les nouveaux immigrants ont subi une diminution prononcée de leur niveau de vie comparativement aux personnes qui ont immigré au Canada dans les décennies précédentes.

***L'enjeu :* la pauvreté, obstacle à l'égalité**

Chez les groupes raciaux, les obstacles à l'emploi sont aggravés par la discrimination. Les travailleurs et travailleuses qui appartiennent à une minorité visible gagnent en moyenne 4 600 \$ de moins que toutes les autres personnes sur le marché du travail.

Prise de position des candidats et des partis politiques

Dans le cadre de la campagne Abolissons la pauvreté, diverses conditions ont été définies pour éliminer la pauvreté infantile au Canada dans une période de cinq ans : des logements abordables, une augmentation du salaire minimum, la création d'emplois décents et des services de garde d'enfants abordables. Il est important de prendre des mesures pour venir en aide aux 1,2 million d'enfants qui vivent sous le seuil de la pauvreté au Canada.

Posez les questions suivantes à votre députée ou député et aux candidates et candidats aux élections :

Si votre parti est porté au pouvoir, s'engagera-t-il pendant la première session de la nouvelle législature à :

- garantir des services publics et des programmes sociaux de qualité pour créer une société plus équitable?
- adopter une nouvelle loi proactive sur l'équité salariale qui s'appliquera aussi aux minorités raciales visibles, aux Autochtones, aux personnes ayant un handicap et aux femmes?
- fixer à 5 100 \$ par enfant par année la prestation fiscale pour enfants?
- faire passer à cinq milliards de dollars le financement fédéral pour un système universel d'éducation et de garde des jeunes enfants d'ici 2010?
- respecter l'engagement de 5,1 milliards de dollars que le gouvernement du Canada a pris dans le cadre de l'*Accord de Kelowna* au nom de toute la population canadienne et tous les gouvernements des provinces, des territoires et des Premières nations?
- augmenter le salaire minimum fédéral à un salaire minimum vital de 10 \$ l'heure?
- élaborer une stratégie du marché du travail qui garantit des emplois décents à un salaire minimum vital et une meilleure intégration des immigrantes et immigrants qualifiés?

prévoir des fonds fédéraux pour fournir 25 000 unités de logement abordable par année pendant cinq ans?